

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 23 juin 2010

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 09/2010 Comptes année 2009

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 09-2010 du 5 mai 2010,
ouï le rapport de la Commission des finances,

décide

- d'approuver les comptes 2009 et de donner décharges aux organes responsables.

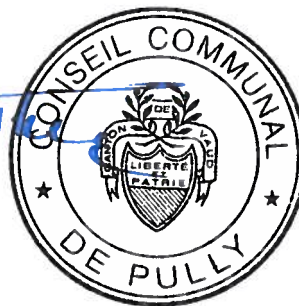
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 24 juin 2010